

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU**  
De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt  
**Séance du 3 avril 2023**

Publié sur le site Internet <https://damvillers-spincourt.com> le 22 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril à 20 H 00

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, aux bureaux de la Codecom à Spincourt, après convocation légale, en date du 28 mars 2023 sous la présidence de M. Jean Marie MISSLER.

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme ANTOINE Jocelyne
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne (en visio)
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Membres du bureau excusés :**

- ✓ Mme BERTIN Célia
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. CARLU Jean Baptiste
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. GEORGES Denis

**Participants non élus :**

- ✓ Mme BREUIL Florence
- ✓ Mme CLEMENT Béatrice
- ✓ M. BONTEMPS Anthony

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Mme Anne POSTAL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Le Président rappelle que le procès-verbal de la séance du 20 mars 2023 a été adressé à tous les membres du bureau. Aucune observation n'ayant été formulée, le PV est approuvé à l'unanimité.

Avant d'aborder l'ordre du jour le Président fait part aux membres du bureau des points suivants :

- ⇒ Rencontre du Président avec le principal du Collège pour faire un point sur plusieurs problématiques.  
Mme FAUQUENOT souligne toutefois le très bon rendu et dynamisme du Collège sur diverses actions.

Le président demande le rajout d'un point à l'ordre du jour :

- ⇒ Remboursement d'une facture

#### Ordre du jour :

1. Point sur les dossiers en cours.
2. Bilan budgétaire de l'année 2022.
3. Projets des budgets primitifs 2023.
4. Créances éteintes.
5. Remboursement d'une facture.
6. Demandes de dérogations scolaires.
7. Questions diverses

## 1. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

### ➤ Fermeture de classes :

- Le Président fait un point sur les différentes mobilisations et actions. Les élus font le constat de la faible mobilisation des parents qui ne semblent pas préoccupés par la situation, le groupe de parents présents ne s'est pas étoffé.
- Il est proposé malgré tout de maintenir les dernières actions prévues pour montrer que la CCDS a fait le maximum pour lutter contre les fermetures.

### ➤ Gestion des crèches intercommunales :

- Il existe un gros problème pour le recrutement d'auxiliaires de puériculture. Ce problème est prégnant pour l'ensemble des acteurs de la filière. Le gestionnaire de la crèche de Damvillers, ALYS, a d'ailleurs écrit un courrier pour faire part de ses difficultés.

- Mme ANTOINE indique que le Département a voté une motion pour faire remonter ces problématiques. (Elle propose de les transmettre à la CCDS pour partage auprès des membres du bureau).
- Mme FAUQUENOT demande s'il existe des organismes de formation sur le secteur. Des initiatives sont en cours mais pour le moment, les formations sont réalisées sur Metz notamment.

M. BONTEMPS indique que la CCDS a actuellement décidé d'engager une apprentie dans ses effectifs, afin de tenter de pallier à cette problématique.

M. TRINOLI rappelle que la CCDS a toujours fait son possible pour inciter ses agents à passer des concours et évoluer.

## 2. BILAN BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2022

Le président présente aux élus les résultats prévisionnels des divers budgets de la CCDS.

### 2.1 Budget principal

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	1 681 706,61 €	5 342 660,13 €
Recettes nettes	2 451 419,28 €	6 113 216,72 €
Résultat de l'exercice 2022	769 712,67 €	770 556,59 €
Résultat global de l'exercice	1 540 269,26 €	
Résultat reporté	- 343 730,74 €	1 181 543,69 €
Résultat de clôture	425 981,93 €	1 952 100,28 €
Solde des restes à réaliser	- 227 622,00 €	
Résultat net de clôture	198 359,93 €	1 952 100,28 €
Résultat global de clôture	2 150 460,21 €	

### 2.2 Budget Ordures Ménagères

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	14 253,26 €	851 597,93 €
Recettes nettes	20 009,67 €	907 275,89 €
Résultat de l'exercice 2022	5 756,41 €	55 677,96 €
Résultat global de l'exercice	61 434,41 €	
Résultat reporté	62 560,91 €	177 805,26 €
Résultat de clôture	68 317,32 €	233 488,22 €
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture	68 317,32 €	233 483,22 €
Résultat global de clôture	301 800,54 €	

### 2.3 Budget Maison de santé

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	535 613,32 €	97 718,49 €
Recettes nettes	104 234,80 €	100 129,41 €
Résultat de l'exercice 2022	- 431 378,52 €	2 410,92 €
Résultat global de l'exercice	- 428 967,60 €	
Résultat reporté	678 923,11 €	2 013,15 €
Résultat de clôture	247 544,59 €	4 424,07 €
Solde des restes à réaliser	235 619,00 €	
Résultat net de clôture	483 163,59 €	4 424,07 €
Résultat global de clôture	487 587,66 €	

### 2.4 Budget ZA Eton

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	0,00 €	0,00 €
Recettes nettes	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2022	0,00 €	0,00 €
Résultat global de l'exercice	0,00 €	
Résultat reporté	- 28 604,58 €	- 74 113,32 €
Affectation du résultat		
Résultat de clôture	- 28 604,58 €	- 74 113,32 €
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture	- 28 604,58 €	- 74 113,32 €
Résultat global de clôture	- 102 717,90 €	

### 2.5 Budget ZA Damvillers

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	0,00 €	0,00 €
Recettes nettes	0,00 €	914,43 €
Résultat de l'exercice 2022	0,00 €	914,43 €
Résultat global de l'exercice	914 43 €	
Résultat reporté	- 95 212,85 €	- 3 093,80 €
Résultat de clôture	- 95 212,85 €	- 2 179,37 €
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture	-95 212,85 €	- 2 179,37 €
Résultat global de clôture	- 97 392,22 €	

## 2.6 Budget Lotissement Les Triches DOMMARY BARONCOURT

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	0,00 €	3 500,00 €
Recettes nettes	0,00 €	€
Résultat de l'exercice 2022	0,00 €	3 500,00 €
Résultat global de l'exercice	3 500,00 €	
Résultat reporté		
Résultat de clôture		3 500,00 €
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture		3 500,00 €
Résultat global de clôture	3 500,00 €	

Le Président tient à rappeler que les chiffres semblent satisfaisants à première vue mais qu'il ne faut pas oublier la présence de deux prêts relais de 500 000 € (un au budget général et un sur le budget de la maison de santé) ; plus la contraction de l'emprunt à long terme de 1,5 million d'euros pour le projet du RPI. Il souligne la bonne décision des élus qui ont anticipé ce prêt considérant l'envolée des taux actuels.

## 3. PROJETS DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Concernant les budgets 2023, le Président met en avant le contexte inflationniste pour inciter à la prudence et notamment en matière des coûts de l'énergie.

Il ne semble pas envisageable de prévoir une nouvelle augmentation des taux des impôts locaux considérant l'effort effectué l'an dernier et le non plafonnement des bases qui devraient augmenter de plus de 7%.

L'ensemble des membres du bureau partage cet avis.

Le budget d'investissement sera alors limité à la reconduite des projets en cours et actés, excepté le projet structurant d'extension de la maison de santé de Damvillers.

La réalisation de tous ces projets sera conditionnée aux résultats des appels d'offre, notamment pour le projet du RPI du Bois Brûlé.

## 4. CREANCES ETEINTES

AFFAIRE N° 2023-04-03-01

Trois dossiers de surendettement ont été transmis par la Trésorerie de Verdun (265,90 € – 295,15 € – 424,43 €).

Ces dossiers de surendettement nécessitent une délibération du bureau, pour pouvoir matérialiser l'effacement des dettes sur les différents budgets, selon les montants suivants :

↳ 989,48 € sur le budget ordures ménagères.

Selon la validation par le bureau, les mandats correspondants pourront être émis à l'article budgétaire 6542 « Créances éteintes ».

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt,

Considérant les éléments des dossiers transmis par la trésorerie de Verdun,

Considérant le surendettement et la décision d'effacement de dettes,

Le bureau, après en avoir délibéré,

- ↳ Autorise l'effacement de dettes sur le budget ordures ménagères pour un montant de 989,48 euros,
- ↳ Autorise l'émission d'un mandat de 989,48 euros sur le compte 6542.

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

## 5. REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE

AFFAIRE N° 2023-04-03-02

Le Président rappelle aux membres du bureau le repas pris en commun avec le directeur de la maison de la Région de Bar le Duc et son équipe, le 20 mars dernier.

Aucun traiteur n'avait été en capacité de livrer un repas et aucune collation n'avait été possible au restaurant.

Par conséquent, Madame BREUIL a acheté des repas au rayon traiteur de LECLERC à Verdun et les a acheminés sur site. Elle a réglé la totalité de la facture avec ses propres deniers pour un montant de 107,12 euros.

Il convient donc de procéder au remboursement des frais engagés par Mme BREUIL.

Vu les statuts de la communauté de communes de Damvillers Spincourt,

Considérant les frais engagés par Madame BREUIL pour fournir des repas lors de la rencontre du 20 mars avec la maison de la Région de Bar le Duc,

Considérant les justificatifs présentés pour un montant de 107,12 euros,

Le bureau après en avoir délibéré,

Autorise le remboursement de la somme de 107,12 euros à Mme BREUIL Florence.

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

## 6. DEMANDES DE DEROGATIONS SCOLAIRES

Le Président informe les membres du bureau que M. et Mme CHAMPLON Mickaël, domiciliés à PIENNES, sollicitent une demande de dérogation pour leur enfant CHAMPLON BORDAT Eléna, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

La commune de Piennes a émit un avis favorable.

Au regard des éléments du dossier, les membres du bureau souhaitent un complément d'informations sur les capacités d'accueil de la famille.

Cette demande sera remise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de bureau.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

La séance est levée à 22 H 10.

**Délibérations examinées :**

1. Créances éteintes.
2. Remboursement d'une facture.

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme ANTOINE Jocelyne
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne (en visio)
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Le Président**



Jean Marie MISSLER

**La Secrétaire**



Anne POSTAL